



LIVRET D'ACCUEIL

Centre Communal
d'Action Sociale



DE MALVILLE



SOMMAIRE

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	P.3
QU'EST CE QUE LE CCAS ?	P.4
L'ORGANISATION DU CCAS	P.5
AIDES SOCIALES LÉGALES	P.7
AIDES SOCIALES FACULTATIVES	P.9
ANNUAIRE DES PARTENAIRES	P.15



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame, Monsieur,

Nous vous souhaitons la bienvenue au Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Malville, un acteur impliqué et solidaire dans le quotidien des Malvillois.

Un livret d'accueil a été édité regroupant vos interrogations concernant ce lieu d'informations, d'écoute, et d'accompagnement afin de vous faciliter l'accès aux droits sociaux.

Attentif au bien être de ses habitants et aux aléas de la vie, le CCAS est au plus près des Malvilloises et Malvillois confrontés aux désagréments de la précarité, de la dépendance...

Téléassistance, participation financière, démarches administratives...

Les services proposés sont nombreux et peuvent permettre à chacun d'être soutenu dans ses conditions de vie.

Nous souhaitons que vous trouviez, au travers des quelques pages de ce livret, une réponse à vos besoins. Nous restons à votre écoute et vous souhaitons une bonne lecture.

**Le Maire
Présidente du CCAS
Martine LEJEUNE**

QU'EST CE QUE LE CCAS ?

DÉFINITION

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public administratif autonome, chargé de mener une action générale de prévention et de développement dans le domaine social de sa commune en liaison avec les institutions publiques et privées du territoire.

À ce titre, il développe différentes activités et missions légales et facultatives, directement orientées vers les populations concernées.

PUBLIC ACCUEILLI

Tous les Malvillois peuvent être accueillis au sein du CCAS pour une information, une orientation ou un accompagnement social.



L'ORGANISATION DU CCAS

ADRESSE

Mairie-CCAS
Rue de la Merlerie
44260 Malville

HORAIRES D'ACCUEIL PHYSIQUE

OUVERTURE AU PUBLIC

➤ Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

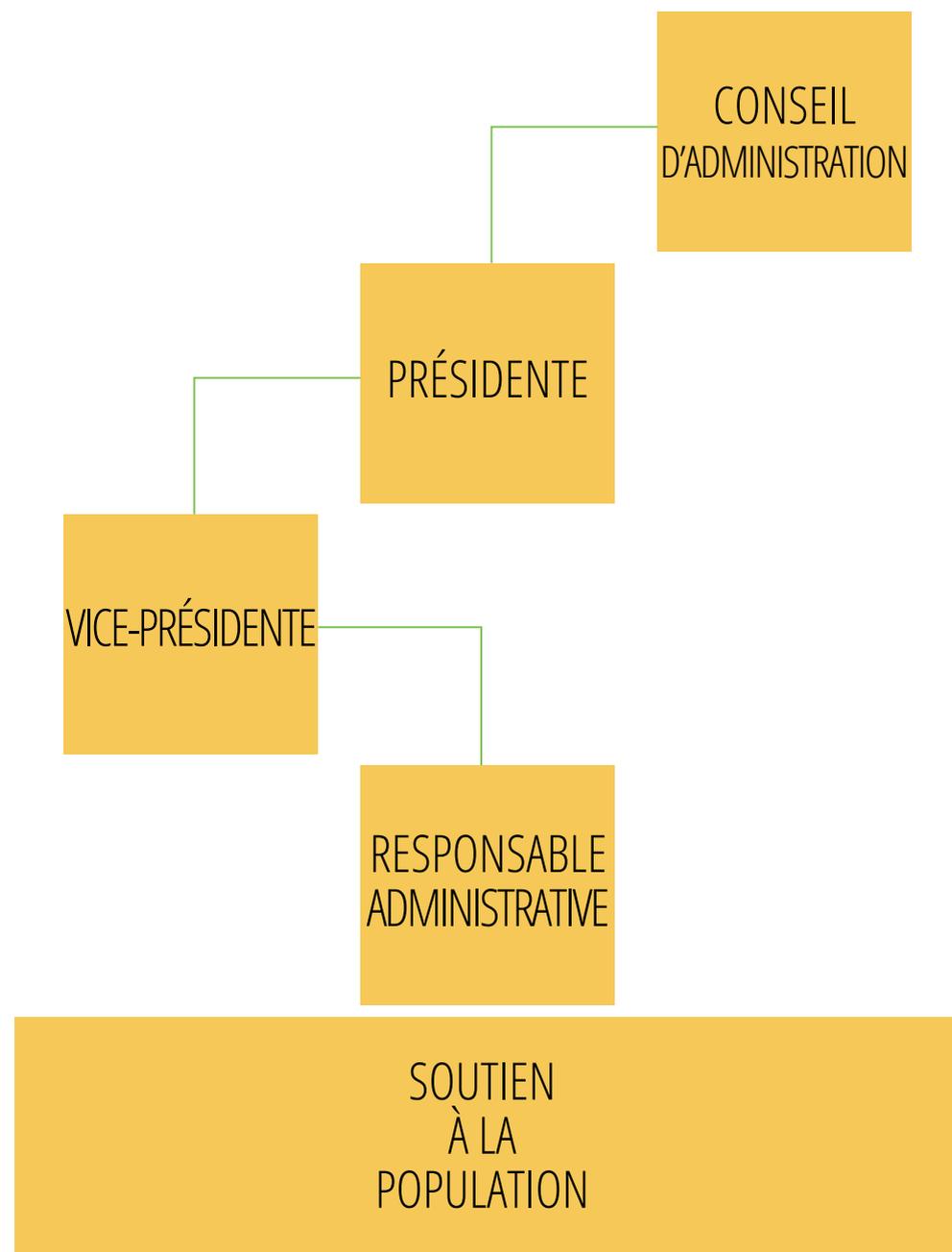
ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Vous pouvez joindre la responsable du CCAS, aux jours et horaires indiqués ci-dessus au : 02 40 56 04 91

COURRIEL

ccas-rh@malville.fr

ORGANIGRAMME



AIDES SOCIALES LÉGALES

Le Centre Communal d'Action Sociale accompagne l'instruction des demandes d'aides légales. Il s'agit de l'aide destinée à compenser certains déséquilibres financiers dus à la maladie, à la vieillesse ou aux handicaps des personnes qui ne peuvent être aidées par d'autres moyens.

INSTRUCTION DES DEMANDES

PERSONNES ÂGÉES

- Allocation personnalisée d'autonomie (APA)
- Aide ménagère
- Aide sociale à l'hébergement et obligation alimentaire
- Allocation de solidarité aux personnes âgées

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Dossier MDPH (Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap)
- Aide ménagère
- Prise en charge des frais d'hébergement

AUTRE

- Obligation alimentaire : constitution du dossier dans le cadre de l'obligation alimentaire

DOMICILIATION / ÉLECTION DE DOMICILE

Assure la domiciliation des personnes sans domicile stable afin de leur permettre de recevoir du courrier et d'accéder à leurs droits.

LOGEMENT

- Dossier de demande de logement social
- Intermédiaire avec les bailleurs sociaux
- Gestion des logements communaux

TRANSPORT

- Cartes de transports gratuits délivrées selon certaines conditions, aux personnes ayant un faible revenu (RSA, allocataire CAF, pôle emploi...)

ACCOMPAGNEMENT

ADMINISTRATIF

- Aide au remplissage des documents administratifs divers
- Aide aux démarches numériques



AIDES SOCIALES FACULTATIVES

Il s'agit d'actions ou d'aides ponctuelles prises en charge par le Centre Communal d'Action Sociale, sous conditions.

SOUTIEN FINANCIER

ALIMENTAIRE

- Aide alimentaire d'urgence, sous conditions
- Aide au paiement du restaurant scolaire, sous conditions de ressources.

SCOLAIRE

- Une aide de 44 € est offerte aux familles dont les enfants partent en voyage linguistique. Sur demande sans conditions de ressources.

DÉPENSES IMPORTANTES ET BRUSQUES

- Dépenses énergétiques (chauffage, eau)
- Dépenses d'obsèques
- Autres...

Les demandes sont établies par les assistantes sociales suite à un rendez-vous avec la personne concernée pour l'aider à faire face à cette dépense.

AUTRES

- Bon d'essence d'urgence de 50 € maximum, sous conditions
- **Nouveau** : Aide de 20 € à la pratique d'un sport ou d'une activité culturelle sur Malville pour les 6-15 ans, sous conditions.

LES ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES

LA GALETTE DES ROIS

- La galette des rois est tirée en début d'année pour les personnes âgées de 70 ans et plus.



REPAS DES AINÉS

- Chaque année, les aînés de 70 ans et plus de Malville sont conviés au traditionnel repas organisé par le CCAS. Cette rencontre permet à toutes et à tous de partager un beau moment d'échanges et de convivialité. Si vous ne pouvez pas, ou ne souhaitez pas, vous déplacer pour le repas, vous pouvez demander un colis en fin d'année (uniquement sur demande).

COLIS

- Des colis donnés par le CCAS pour les personnes âgées de plus de 70 ans sur demande en fin d'année.

SEMAINE BLEUE

- La Semaine Bleue constitue tous les ans un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les seniors et sur les réalisations et projets des associations.

ATELIERS

- En partenariat avec le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC), le CCAS propose plusieurs fois dans l'année différents ateliers en direction des personnes âgées tels que :

- l'atelier prévention nutrition
- l'atelier mémoire
- l'atelier gym
- l'atelier sécurité routière



LES JARDINS DE KERWALL

➤ Tous les lundis et vendredis après midi, une salle des Jardins de Kerwall est ouverte pour permettre aux personnes âgées de faire des jeux de société. Un agent de la mairie anime ces temps.

TÉLÉASSISTANCE

La téléassistance assure un service d'assistance et de sécurité de jour comme de nuit pour les personnes qui souhaitent rester à leur domicile.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

➤ Toute personne âgée, isolée, en situation de handicap ou toute personne sortant d'hospitalisation qui souhaite rester à son domicile en sécurité grâce à un dispositif d'écoute et d'assistance, sans condition d'âge.

POURQUOI APPELER ?

- En cas de chute, de malaise, de douleurs inquiétantes
- Dans les moments de solitude, pour une conversation conviviale et de réconfort

QUI DOIS-JE CONTACTER ?

➤ La demande d'installation est à formuler auprès du CCAS

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?



L'abonnement à l'offre de téléassistance comprend :

- Un système d'écoute et d'alerte 24h/24 et 7j/7
- Un terminal d'assistance (boîtier relié à la prise téléphonique)
- Un bouton d'alerte étanche en pendentif ou bracelet
- Un détecteur de fumée connecté qui permet, en cas de fumée, de déclencher une alarme et d'envoyer un signal à la centrale d'écoute.
- Un détecteur de chutes lourdes
- Des appels de convivialité
- Un accès au service de mise en relation avec un prestataire fiable pour les imprévus du quotidien (petits travaux, besoins de première nécessité). La mise en relation fait partie de l'abonnement mais la prestation est payante (sur présentation d'un devis accepté par l'abonné).

Le tarif de l'abonnement

- Tarif tout public : 15 € TTC / mois
- Tarif réduit (appliqué lorsque le revenu fiscal de référence mentionné sur l'avis d'imposition de l'abonné est inférieur ou égal aux plafonds de ressources définis par le Département) : 10 € TTC / mois.

Bon à savoir

La résiliation du contrat et la modification d'options sont possibles à tout moment et sans frais.

LES OPTIONS

Les options proposées permettent d'adapter l'offre de téléassistance à votre situation. Le conseiller ou la conseillère de la société Vitaris peut vous conseiller sur l'opportunité de souscrire à une ou plusieurs options en fonction de votre mobilité et en fonction des spécificités de votre logement.

Quel que soit le nombre d'options auxquelles vous souscrivez, le tarif mensuel est plafonné à 35 € TTC. Voici les différentes options que vous pouvez avoir :

Émetteur-détecteur de chute lourde

Destiné à un public peu mobile car très sensible, il dispose d'un bouton d'appel volontaire et est étanche. **Tarif : 1,44 € TTC / mois.**

Dispositif d'assistance mobile géolocalisé

Ce téléphone mobile dispose de 3 boutons d'appels de contacts prédéfinis et d'une touche d'alerte qui permet de géolocaliser le bénéficiaire à l'extérieur de son domicile. **Tarif : 7,50 € TTC / mois** (4,50 € / mois en tarif réduit).

Chemin lumineux

Le chemin lumineux aide à prévenir les risques de chutes qui peuvent arriver en raison du manque de luminosité, en particulier la nuit. **Tarif : 3,60 € TTC / mois.**

Détecteur de non-activité

Ce détecteur infrarouge surveille l'activité du bénéficiaire à son domicile. Si le capteur n'enregistre pas de coupure du faisceau pendant la temporisation choisie (12/24h), une alarme est automatiquement émise à la centrale d'écoute et d'assistance. **Tarif : 2,40 € TTC / mois.**

Appel de convivialité

Les chargés d'écoute et d'assistance appellent régulièrement (fréquence à définir) les personnes âgées pour créer des moments de partage conviviaux. Une manière de maintenir un lien social. **Tarif : 4,89 € TTC / mois.**

Tablette visiocommunication

La tablette numérique, à l'ergonomie adaptée, permet d'accéder à des contenus dédiés aux seniors (magazines, jeux...) et à un système de visiocommunication. Elle est compatible avec les applications grand public.

Achat à partir de 189 € TTC ou location à partir de 7,20 € TTC / mois + coût de l'abonnement à partir de 12 € TTC / mois.

Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2022

13

Boite à clefs sécurisée

Placée à proximité de l'entrée du domicile, elle offre un rangement sécurisé et permet la mise à disposition des clefs aux intervenants à domicile. Elle est protégée par une combinaison à 4 chiffres. **Prix : 49 € TTC à l'achat.**

Transmetteur GSM

Destiné aux bénéficiaires qui ne possèdent pas de ligne de téléphone fixe ni de box Internet, il permet d'entrer en contact avec la centrale d'écoute et d'assistance et de dialoguer par interphonie.

Tarif : 6,30 € TTC / mois (2,50€ TTC / mois en tarif réduit).

Transmetteur IP

Il sert à sécuriser les communications et à assurer une continuité en cas de problème de connexion de la box Internet, en basculant sur un réseau mobile. **Prix : 6,30 € TTC / mois.**

Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2022



14

ANNUAIRE DES PARTENAIRES ET SERVICES

SERVICES À LA POPULATION

Espace Départemental des Solidarités (Assistantes Sociales)
32 Rue de Nantes. 44260 Savenay. ☎ 02 40 56 91 80

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
Relais CAF de Pontchâteau. 7 place de l'Église. 44160 PONTCHATEAU.
☎ 02 53 55 17 02

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
17 bis rue Waldeck-Rousseau. 44130 BLAIN. ☎ 3646

UDAF 44
35 rue Paul Bert. 44105 NANTES. ☎ 02 51 80 30 00

ADIL de Loire-Atlantique - La Maison de l'Habitant
12 Rue du Président Herriot. 44000 NANTES. ☎ 02 40 89 30 15

ASSOCIATIONS D'AIDE À DOMICILE

ADAR 44
29 rue Jules Verne. 44703 ORVAULT. ☎ 02 40 16 90 05
relationclient@adar44.com / www.adar44.com

ADMR
Services à la personne et portage de repas à domicile
Espace «Le Moulinet». Maison des Services «Le Sillon». 26 rue Aristide
Briand. 44360 SAINT ÉTIENNE DE MONTLUC. ☎ 02 40 85 25 76

ADT 44 85
Agence de Pontchâteau. 2 route de Saint-Roch. 44160 PONTCHÂTEAU
☎ 02 40 88 29 19. adt@aideadomicilepourtous.org
<http://www.aideadomicilepourtous.org/>

PETIT FILS
L'Odyssea. 17 rue Oceane. 44800 SAINT-HERBLAIN. ☎ 02 52 20 21 75
www.petit-fils.com

STRUCTURES PERSONNES AGÉES

CLIC (Centre d'information pour personnes âgées et personnes en
situation de handicap)
4 Allée Denis Papin. 44160 PONTCHÂTEAU
☎ 02 40 42 61 93

ASSOCIATIONS

Association Les Eaux Vives
Pour les personnes en grande difficulté pour trouver un logement
2 rue de Pontchâteau. 44260 SAVENAY
☎ 02 40 56 94 44

Croix Rouge
Délégation Le Sillon Les 3 Rivières
26 boulevard des Acacias. 44260 SAVENAY
☎ 02 28 01 42 65
cfsavenay44@orange.fr

Les Restos du cœur
2 boulevard des Acacias. 44260 SAVENAY
☎ 09 80 94 81 16 ou 06 64 40 12 67
ad44.savenay@restosducoeur.org



SANTÉ

Maison médicale - 19 rue Centrale. 44260 MALVILLE

➤ Médecins (Dr LECOQ-CAUDIN et Dr RICHARD) ☎ 02 40 69 16 39

Maison paramédicale- 19 bis rue Centrale. 44260 MALVILLE

➤ Infirmières (Mmes LETORT, AUDOUIN et BARBOTIN) ☎ 02 55 10 55 99

➤ Ostéopathe (Hervé BUQUEN) ☎ 06 77 09 92 72

➤ Kinésithérapeutes (Vincent CAGIN, Pascaline LINDÉ ROBILLARD et Valérie SANCHEZ) ☎ 02 40 56 44 96

➤ Orthophoniste (Marie BRUNETEAU) ☎ 07 81 61 80 52

Mutuelle solidaire : à l'étude

URGENCES

SAMU	POLICE SECOURS	POMPIERS	URGENCE SMS	EN MER	EUROPE
15	17	18	114	196	112
Urgence médicale	Signaler une infraction	Situation de péril ou accident	Accessible par application ou SMS	Sauvetage en mer	→ Urgence médicale → Infraction → Péril

EMPLOI

Espace emploi

Communauté de Communes Estuaire et Sillon

2 boulevard de la Loire. 44 260 SAVENAY

☎ 02 40 56 80 85

emploi@estuaire-sillon.fr

Mission locale rurale du Sillon – Antenne de Savenay

Accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans

Communauté de communes d'Estuaire et Sillon

2 boulevard de la Loire. 44260 SAVENAY

☎ 02 40 01 55 84

Accès-Réagis

38 rue de l'Eglise. 44260 SAVENAY

☎ 02 40 56 84 83

ai.@acces-reagis.org

<http://www.acces-reagis.org/>



RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES - RGPD

Madame, Monsieur, nous vous informons que les informations personnelles recueillies dans le cadre de votre suivi au sein du Centre Communal d'Action Sociale, font l'objet d'un traitement transparent, sécurisé et à des fins légitimes par le personnel de la structure. La durée de conservation des documents vous concernant, dans l'établissement, diffère en fonction de la nature des informations transmises au CCAS.

Après traitement, les documents sont transmis aux archives municipales, ou elles sont conservées pendant 5 ans. Conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de celles-ci, d'une limitation du traitement et de portabilité des données.

Vous pouvez vous opposer à leurs traitements et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à la Présidente du CCAS.



Contact :
Delphine MEIGNEN

 02.40.56.04.91

 ccas-rh@malville.fr

Centre Communal
d'Action Sociale



DE MALVILLE



www.malville.fr